

GUIDE DÉMARCHES ADMINISTRATIVES SCOLARITÉ CENTRALE/ÉTUDIANTS



SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
Procédures d'inscription	2
Récupérer ma carte étudiante	3
❖ Je suis étudiant au Campus du Moulin à Vent ou Mailly	3
❖ Je suis étudiant à Narbonne, Font-Romeu.....	3
Mon inscription est en attente de paiement	4
❖ Je suis boursier	4
❖ Je suis apprenti ou stagiaire de la formation continue.....	4
❖ Autres cas, modalités de paiement	4
Boîte à outil scolarité : toutes les procédures de gestion administrative	5
Réorientation, césure	6
Compte informatique pour les étudiants	7

Procédures d'inscription

Toutes les procédures quel que soit mon profil, sont détaillées sur notre site :

<https://www.univ-perp.fr/>

Onglet formation, candidature et inscription, inscription

Accueil > Formation > Candidature et inscription > Inscription

Inscription

Inscription et réinscription en formation initiale

Inscription en alternance et en formation continue

Etudiant étranger, Doctorant et étudiant admis sur dossier papier

Tous les modalités sont indiquées pour :

- Le dépôt des pièces justificatives
- L'activation de l' ENT Rubrique Mes documents et services
- L'Impression du certificat de scolarité Rubrique Mes documents et services

Récupérer ma carte étudiante

La carte d'étudiant ne peut être éditée que lorsque le dossier d'inscription est **validé**.

2 Conditions sont nécessaires à cette validation :

- L'inscription n'est pas en attente de paiement

Et

- Toutes les pièces justificatives requises ont été transmises et validées par le service de la scolarité centrale

❖ Je suis étudiant au Campus du Moulin à Vent ou Mailly

- Si mon dossier est **validé**, je récupère ma carte directement au service de la scolarité centrale à Perpignan, bâtiment BASE, sur présentation de **mon certificat de scolarité**

OPTION SUPPLEMENTAIRE POUR LES L1 DROIT ET AES PERPIGNAN

- Je peux aussi récupérer ma carte étudiante le jour de la pré-rentrée, soit le **jeudi 5 septembre** entre **15h et 17h** directement au campus Mailly sur présentation de **mon certificat de scolarité**.

❖ Je suis étudiant à Narbonne, Font-Romeu

La carte étudiante est envoyée aux secrétariats des antennes lorsque le dossier d'inscription est **validé**, je peux la retirer sur présentation de mon certificat de scolarité.

2 Conditions sont nécessaires à cette validation :

- L'inscription n'est pas en attente de paiement

ET

- Toutes les pièces justificatives requises ont été transmises et validées par le service de la scolarité centrale

Si ces 2 conditions sont remplies et que ma carte n'est pas disponible à ma scolarité, j'envoie un mail à : scoentrale@univ-perp.fr

En objet j'indique : envoi de ma carte étudiant suivi de mon numéro étudiant

Mon inscription est en attente de paiement

Mon certificat de scolarité ne sera accessible, et mon inscription ne remontera dans la liste des inscrits de ma formation que lorsque mon inscription sera acquittée.

❖ Je suis boursier

Je suis boursier et mon statut n'a pas été reconnu lors de mon inscription en ligne, il m'est indiqué à la fin de mon inscription que mon inscription est en attente de paiement.

Pour que mon statut boursier soit enregistré, j'adresse à : scoentrale@univ-perp.fr, un mail. En objet j'indique « bourse à enregistrer » et je joins ma notification conditionnelle de bourses ou ma bourse du gouvernement français.

Notre service l'enregistre sur votre inscription qui n'apparaîtra plus en attente de paiement et vous envoie un mail pour vous le signifier.

Si votre Dossier Social Etudiant est en cours de traitement, il faut procéder au paiement et demander par la suite le remboursement de vos frais d'inscriptions, voir procédures dans la Boîte à outil scolarité.

❖ Je suis apprenti ou stagiaire de la formation continue

J'adresse un mail à scolarité centrale avec en objet « statut à modifier ».

J'indique sous quel statut mon inscription est à enregistrer. Notre service se rapproche du Service de la Formation Continue et de l'alternance pour modification.

Nous vous adressons un mail lorsque la modification est effectuée pour vous le signifier.

❖ Autres cas, modalités de paiement

- En présentiel : J'effectue mon paiement par CB, chèque ou espèces à la scolarité centrale
- Paiement par chèque : J'envoie mon chèque par courrier postal, en n'omettant pas d'inscrire au dos mon numéro étudiant, à :

Université de Perpignan
Service scolarité centrale
52 avenue Paul Alduy
66860 PERPIGNAN

- Paiement par virement : j'envoie un mail à scoentrale@univ-perp.fr, avec en objet demande de RIB
Notre service vous adresse en retour le RIB de notre établissement et le montant à régler. Je n'ometts pas d'indiquer dans le détail du virement mon numéro étudiant.

Boîte à outil scolarité : toutes les procédures de gestion administrative

Toutes les procédures liées à ma scolarité sont détaillées sur le site de l'UPVD :

<https://www.univ-perp.fr/>

Onglet Formation, Boîte à outils scolarité

Boîte à outils scolarité



Annulation / Abandon d'études



Autorisation d'inscription



Diplôme



Informations CPGE



Rédition de carte étudiante



Remboursement / Exonérations



Transfert de dossier accueil / départ

Annulation/Abandon d'études - Autorisation d'inscription – Diplôme – Informations CPGE - Réédition de carte étudiante - Remboursement / Exonération – Transfert de dossier accueil/départ.

Réorientation, césure

Les procédures :

<https://www.univ-perp.fr/formation/orientation>

Autres démarches



Réorientation



Césure

Compte informatique étudiant

Toutes les explications : <https://dsi.univ-perp.fr/compte-informatique/compte-informatique-2>

Mail d'assistance : sos-info-etudiant@univ-perp.fr